

Séance du 26 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 26 octobre 2017 à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Céline QUESSETTE.

Présents : Mmes BERDUCAT - BARIAC – BEUNEUX - CAVALLERO - QUESSETTE, M. IGAU-M. MACIAS
M. MASSON -

Excusés : M. TRAMONT (qui a donné pouvoir à Mme QUESSETTE), M. PRATDESSUS

Absente : Mme MUN

Ordre du jour:

- Choix des assurances
- Subventions associations
- Devis accessibilité
- Virements de crédits
- Questions diverses

* * *

Choix des assurances

Mme QUESSETTE informe le Conseil Municipal qu'une étude comparative sur les assurances a été réalisée par Mr REMARK du bureau IRM Sud-Ouest :

TITRE 4 – EVALUATION DES OFFRES

LOT N° 1 : Dommages aux biens						
Analyse/Résultat/valeur pondérée						
Assureur	Intermédiation	Val. technique	Val. tarif	Val. suivi	Valeur pondérée	Ref/Annexes
<i>GROUPAMA</i>	<i>Sans objet</i>	<i>57/60</i>	<i>29/30</i>	<i>9/10</i>	<i>95/100</i>	<i>1-1</i>
<i>SMACL</i>	<i>Sans objet</i>	<i>58/60</i>	<i>30/30</i>	<i>9/10</i>	<i>97/100</i>	<i>1-2</i>
<i>VHV</i>	<i>BRETEUIL</i>	<i>56/60</i>	<i>24/30</i>	<i>9/10</i>	<i>89/100</i>	<i>1-3</i>

Cotisation actuelle : 2 191 €, avec toutes les options comprises, et franchise 200 €.

Offre GROUPAMA : 1 214 € avec franchise 200 €.
1 031 € avec franchise 10% du dommage.
Option bris bureautique et informatique : 72 €
Option bris de machines ascenseur et débitmètres : 418 €
Option multirisque objet et art sacré :
Option 100 000 € : 651 €
Option 60 000 € : 391 €

Offre SMACL : 1 389 € avec franchise 200 €.
1 182 € avec franchise 10% du dommage.
Option bris bureautique et informatique : compris
Option bris de machines ascenseur et débitmètres : compris
Option multirisque objet et art sacré :
Option 100 000 € : 333 €
Option 60 000 € : 202 €

Offre VHV : 3 153 € avec franchise 200 €.
 2 866 € avec franchise 10% du dommage.
 Option bris bureautique et informatique : compris
 Option bris de machines ascenseur et débitmètres : compris
 Option multirisque objet et art sacré :
 Option 100 000 € : compris
 Option 60 000 € : compris

LOT N° 2 : Responsabilité Civile

Analyse/Résultat/valeur pondérée

Assureur	Intermédiation	Val. technique	Val. tarif	Val. suivi	Valeur pondérée	Ref/Annexes
GROUPAMA	Sans objet	57/60	28/30	9/10	94/100	2-1
SMACL	Sans objet	58/60	29/30	9/10	96/100	2-2
VHV	BRETEUIL	56/60	24/30	9/10	89/100	2-3

Cotisation actuelle : 514 € annuellement et sans franchise.

Offre GROUPAMA : 545 € sans franchise.

Offre SMACL : 512 € sans franchise.

Offre VHV : 3 167 € sans franchise.

LOT N° 3 : Autos- Auto Elus & Collaborateurs

Analyse/Résultat/valeur pondérée

Assureur	Intermédiation	Val. technique	Val. tarif	Val. suivi	Valeur pondérée	Ref/Annexes
GEFION Danemark	BRETEUIL	54/60	29/30	9/10	92/100	3-1
GROUPAMA	Sans objet	57/60	27/30	9/10	93/100	3-2
SMACL	Sans objet	58/60	28/30	9/10	95/100	3-3

Cotisation actuelle : 1 261 €, auto-mission : 216 €

Offre GEFION : 598 €

Avec option garantie « tous risques » étendue aux véhicules de plus de 10 ans : 703 €

Option bris de machines : compris

Option auto-mission : 280 € sans révision au-delà de 3000 kms par année.

Offre GROUPAMA : 661 €

Avec option garantie « tous risques » étendue aux véhicules de plus de 10 ans : absence d'offre

Option bris de machines : 164 €

Option auto-mission : 144 € avec révision de 0,042du km au-delà de 3000 kms par année.

Offre SMACL : 718 € et 562 € après négociations.

Avec option garantie « tous risques » étendue aux véhicules de plus de 10 ans : 1 104 € et 808 € après négociations

Option bris de machines : 147 € et 77 € après négociations.


Option auto-mission : 193 € sans révision au-delà de 3000 kms par année.

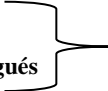
LOT N° 4 : Protection juridique et défense pénale


Analyse/Résultat/valeur pondérée

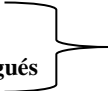
Assureur	Intermédiation	Val. technique	Val. tarif	Val. suivi	Valeur pondérée	Ref/Annexes
ALLIANZ	Sarre et Moselle	55/60	27/30	9/10	91/100	4-1
CFDP	ACL courtage	55/60	28/30	9/10	92/100	4-2
GROUPAMA	Sans objet	52/60	26/30	9/10	87/100	4-3
SMACL	Sans objet	52/60	29/30	9/10	90/100	4-4

Cotisation actuelle: 351 €

- **ALLIANZ :**
Base PJ de la Collectivité
PJ agents et anciens agents
PJ élus, anciens élus et délégués

Option maître d'ouvrage :
Cotisation totale forfaitaire : 500 €
Assure la prestation de renseignements juridiques

- **CFDP :**
Base PJ de la Collectivité
PJ agents et anciens agents
PJ élus, anciens élus et délégués
 271 €
Option maître d'ouvrage : 57 €
Absence de prestation de renseignements juridiques

- **GROUPAMA :**
Base PJ de la Collectivité
PJ agents et anciens agents
PJ élus, anciens élus et délégués
 372 €
Option maître d'ouvrage : refusée

- **SMACL :**
Base PJ de la Collectivité
PJ agents et anciens agents
PJ élus, anciens élus et délégués
 298 €
Option maître d'ouvrage : refusée

NATURE GARANTIE PROTECTION JURIDIQUE MAÎTRE D'OUVRAGE :

Il s'agit de la protection juridique de la Collectivité, maître d'ouvrage pour des chantiers (neufs et rénovations) inférieurs à 800 000 € HT pour lesquels une assurance dommage ouvrage n'est pas obligatoire.
Recours amiable et/ou judiciaire.

Simulation de souscription par lot avec les candidats ayant la meilleure note avec les mêmes garanties et options que sur le marché actuel:

- Dommages aux biens avec franchise 200 € : SMACL: 1 389,48 €
Bris de machine informatique : compris
Bris de machine ascenseur et débitmètres : compris
Multirisque art sacré option 100 000 € : 332,60 €

- Responsabilités générales sans franchise: SMACL : 512,30 €
- Autos : SMACL : 562,15 €
Auto-mission : SMACL : 192,52 €

- Protection juridique : CFDP: 327,50 €

TOTAL des 4 lots : 3 317 € contre 4 535 € marché en cours. Cette diminution de cotisation de 1 218 € autorise la réflexion sur 2 nouvelles garanties : bris de machine auto : + 76,70 € et garanties « tous risques » pour les véhicules de plus de 10 ans : + 245,45 €

Après délibération, le Conseil Municipal retient :

- l'assurance SMACL pour le Dommage aux biens, la responsabilité générale, et pour les autos.
- la CFDP pour l'assurance protection juridique.
- les deux options supplémentaires :
 - Option bris de machine auto : 76.70€/an
 - Option tous risques véhicules de plus de 10 ans : 245.45 €/an

Subventions aux associations

Mme QUESSETTE présente les demandes de subvention sur le budget 2018 de la part l'association de la ligue départementale contre le cancer et de l'association AFM TELETHON.

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide de ne pas attribuer de subvention à ces deux associations.

Accessibilité des bâtiments publics accueillant du public

Madame QUESSETTE expose au conseil municipal les préconisations de l'ADAC la mise en conformité des bâtiments publics accueillant du public.

Les devis suivants sont retenus :

- BOUCAY MAXIME : 280,00 € HT (Modification du comptoir de la mairie)
- JC METALLERIE : 762,86 € HT (Pose de main courantes à la salle des fêtes et à la chapelle)
- BG SIGNALISATION : 1 636,90 € HT (panneaux et signalisation)
- PYRENEES ASCENSEUR : 3 200,00 € HT Mise aux normes ascenseur de la mairie)
- CEETAL : 1 457,85 € HT (Peintures et matériel pour marquage au sol)
- LBTP : 6 229,00 € HT (Accessibilité cimetière-variante balayée)
- LBTP : 2 379,50 € HT (Accessibilité Salle, des fêtes-variante désactivée)

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte les devis ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à faire le nécessaire pour que les travaux soient effectués le plus rapidement possible.

Virements de crédits

Madame QUESSETTE expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
739223	Fonds péréquation ress.com.et intercom	140	
022	Dépenses imprévues	-140	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Elle expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2051	Concessions, droits similaires	328	
020	Dépenses imprévues	-328	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Conseil Municipal est invité à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Vœux et questions diverses

Mme QUESSETTE informe le conseil municipal qu'il a été signalé que de nombreux usagers roulent trop vite sur le « Cami de Campariau. »

Elle propose la pose de panneaux «30 km/h» sur ce chemin et l'implantation de panneaux « animaux domestiques ».

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'installer ces panneaux.